

Les résidentes à MAP Montréal : Les effets dans la sphère sociale et citoyenne

Geneviève Turcotte, chercheure
Isabelle Sanchez, agente de recherche
Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Ce dépliant porte sur les effets de la participation à MAP sur diverses dimensions de l'insertion sociale et de la participation citoyenne des résidentes. Le terme « effet » est utilisé pour signifier qu'il existe toujours un antécédent au moins implicite à un résultat et ne veut pas connoter l'idée de causalité (Huberman et Miles, 1991).

Les effets de MAP dans la sphère sociale et citoyenne sont examinés sous deux angles. Un premier angle est celui des **actions posées par les résidentes** pour atteindre leurs objectifs dans cette sphère. Dans l'axe social, le passage à l'action peut prendre la forme de démarches pour restaurer ou renforcer le lien social : élargir son réseau de soutien formel et informel, améliorer sa connaissance des ressources du quartier et apprendre à mieux les utiliser. Dans l'axe citoyenneté, le passage à l'action réfère aux expériences de participation sociale et d'implication dans l'amélioration du bien commun. Il peut s'agir d'action communautaire (milieu de vie à MAP ou autres espaces sociaux) ou d'action sociopolitique (engagement politique). Mais on peut aussi penser à tout type d'actions destinées à faire valoir les droits politiques et sociaux ou à exercer des responsabilités les liant à la collectivité.

Le deuxième angle est celui des **ressources personnelles et sociales acquises dans ce processus**: on pense par exemple à une amélioration de la confiance en soi, à une meilleure connaissance des lois, politiques et règles de procédure; à un apprentissage des règles de fonctionnement démocratique; à une prise de conscience de ses responsabilités ou tout simplement à une plus grande importance accordée au statut de citoyenne dans sa vie.

Pour plus d'informations voir Turcotte G. et I. Sanchez (2010). « Évaluation des effets de la participation à MAP dans la sphère sociale et citoyenne », Montréal, CJM-IU.

1. Les activités de groupe

Les activités de groupe sont mises à profit pour susciter l'implication dans la vie collective à MAP, une dimension centrale de la citoyenneté et une des pierres angulaires du processus d'*empowerment*. Le rôle de l'équipe d'intervention sur ce plan est de créer des occasions et des espaces de participation sociale dans le milieu de vie à MAP, de susciter la participation des résidentes à ces instances, d'offrir un soutien au fonctionnement de ces groupes et d'y intégrer des procédures et des mécanismes démocratiques.

Au cours de la période de référence, les possibilités de participation à l'intérieur de la ressource se développent autour de quatre types d'espaces formels.

Les rencontres de groupe obligatoires

À tous les deux mois, ces rencontres permettent aux 30 mères de MAP de se réunir autour d'enjeux liés à la régulation de la vie collective à MAP ou de thématiques touchant au développement personnel, au rôle parental, ainsi qu'à la gestion du budget.

Les ateliers libres

Facultatifs, sur inscription et animés par des organismes extérieurs à MAP, ces ateliers sont offerts sur une base mensuelle. La plupart de ces rencontres ont une portée formative et peuvent aussi prendre la forme d'activités axées sur les soins et le bien-être personnel.

Les activités d'animation du milieu de vie

Ces activités de groupe développées au sein de MAP, se réalisent sur une base volontaire autour d'objectifs d'implication dans le milieu de vie, de création d'un sentiment d'appartenance et d'amélioration du mieux-être collectif à MAP. Deux types d'activités : les comités d'implication et les projets d'amélioration du bien commun (comité des résidentes, comité environnement, comité d'accueil, vestiaire et comité d'embellissement de la cour) et les activités socio récréatives. Les intervenantes offrent conseils et soutien aux mères dans la mise en place des activités.

Les instances décisionnelles à MAP

Les résidentes de MAP ont la possibilité de s'impliquer dans des lieux de participation et de représentation. Au sein du conseil d'administration de MAP, deux sièges sont réservés aux participantes de MAP. Les résidentes sont aussi conviées à l'assemblée générale annuelle de MAP et ont également l'opportunité de siéger au CA du CPE.

2- Le relais aux ressources du milieu pour des besoins spécifiques

Une partie du temps d'activité des intervenantes dans cette sphère est consacrée à mettre les résidentes en lien avec les ressources du milieu, relais notamment jugé nécessaire dans les cas où la participante présente des problématiques complexes ou lorsqu'une spécialisation est requise.

3. Le soutien informatif

Toutes les femmes ont reçu à un moment ou un autre une référence, une liste de ressources vers lesquelles se tourner en fonction du problème ou du besoin qui émerge.

4. Les activités de médiation et de défense des droits

À quelques occasions, les intervenantes ont accompagné les résidentes dans leurs négociations auprès de services gouvernementaux, d'instances judiciaires ou de débiteurs.

5. Les visites à domicile

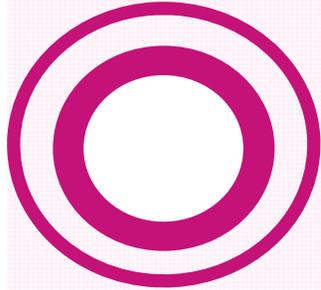
Aux trois mois, un suivi individuel avec les intervenantes se fait dans le contexte d'une visite à domicile qui vise à favoriser l'intégration dans le logement notamment lorsqu'il s'agit d'une première expérience et à sensibiliser les participantes aux responsabilités de la vie en logement.

Sources des données

Dans le cadre de la recherche, quatre sources de données ont été utilisées :

- ~ Des entrevues semi-structurées avec un échantillon de résidentes à deux moments de leur participation à MAP;
- ~ Des entrevues semi-structurées avec les intervenantes;
- ~ Des documents de suivi : fiches de suivi de l'intervention, fiches portrait et rapports d'intervention;
- ~ Les notes d'observation des chercheurs.

Dans la sphère sociale



La plupart des résidentes disposent d'un assez bon réseau social informel à leur arrivée à MAP. Elles sont en relation étroite avec un ou plusieurs membres de leur famille ou des amis qu'elles voient régulièrement. De plus, le père de l'enfant est souvent (dans 43% des cas) présent d'une façon ou une autre (garde partagée, visites, téléphones) dans leur vie et celle de leur enfant.

Si, en général, les résidentes trouvent peu

de soutien matériel (prêt d'argent, de meubles) au sein de ce réseau, elles y puisent toutefois une aide pour la garde des enfants, des conseils, des informations et la possibilité de se confier, cela en dépit des tensions qui peuvent exister entre membres de la famille. En définitive, c'est donc une minorité de femmes (9 sur 30) qui formulent spécifiquement l'objectif de se sortir d'une situation d'isolement social à l'arrivée à MAP.

Bien que la plupart des résidentes disposent déjà d'un réseau social signifiant à l'arrivée à MAP, la perspective d'élargir leur réseau d'amitiés et surtout d'échanger et de partager avec des femmes qui vivent une situation similaire à la leur fait partie des facteurs qui incitent à s'inscrire à MAP (dans 22 cas sur 30).

Les besoins sont plus importants en ce qui concerne le lien aux ressources de la communauté. Les intervenantes identifient une méconnaissance et une sous utilisation des ressources du milieu chez un peu plus de la moitié des résidentes. Au départ, les résidentes sont elles-mêmes peu enclines à formuler des objectifs dans cette sphère. Font exception à cette règle certaines des femmes qui vivent une situation d'immigration récente, celles-ci exprimant explicitement le besoin d'être soutenues dans leurs efforts pour s'adapter à la société d'accueil.



La plupart des résidentes sont passées à l'action pour atteindre leurs objectifs dans cette sphère. Ces passages à l'action ont pris des formes diverses pour améliorer le réseau social formel et informel. La participation au projet a permis :

1- L'émergence de nouveaux réseaux de sociabilité ... surtout basés sur les affinités et l'appartenance ethnoculturelle

« Je faisais un effort pour m'intégrer. [...] J'ai été disciplinée là dedans parce que je me dis, mes amis, ils me connaissent, si jamais ça ne marche pas [avec le conjoint], je ne suis pas toute seule. Et j'ai jamais eu d'amis vraiment, j'avais perdu cette capacité là, d'apprendre à connaître du monde. C'est une grande fierté pour moi. » (Marie-Pierre, juin 2009)

2- Le développement d'une dynamique d'aide mutuelle ... restée toutefois informelle au fil des mois

« Pour moi, c'était comme mon implication, c'était d'aider cette femme là qui est monoparentale et qui fait un travail de jour, de soirs et les fins de semaine. Je sais que j'ai fait une belle action en faisant ça. » (Marie-Pierre, juin 2009)

3- Une amélioration de la connaissance et des capacités d'utilisation des ressources du milieu

« Elle m'a donné des références mais c'est moi qui ai demandé. Je le savais que ça n'allait pas, je disais regarde je ne peux pas avancer. Elle s'est proposé de m'accompagner aussi aux premières rencontres des thérapies. Elle m'a aussi accompagné dans mes démarches avec mon avocate pour la garde partagée. Comme je disais je suis vraiment quelqu'un d'insécure et ça me fait beaucoup de bien l'accompagnement. [...] Non c'est sur, je ne les aurais pas faites ces démarches si mon intervenante n'avait pas été là, du tout. » (Sophie, août 2009)

4- Une amélioration des rapports à la famille, dans des cas plus isolés

« Même la relation familiale a changé. La relation avec mon père. Il était fier que je reprenne les études. Maintenant je le vois. On peut faire des sorties ensemble, on peut se parler. [...] Par exemple, à ma graduation c'est moi qui représentait ma classe et qui devait lire un discours devant le monde. J'ai jamais vu mon père aussi content, et il pleurait, c'était la première fois. [...] C'est des choses que j'ai toujours voulues, mais que je n'ai jamais cru possible avec mon père. » (Marie-France, juin 2009)

Dans la sphère Citoyenne

Au moment d'arriver à MAP, rares sont les résidentes qui formulent des objectifs explicites dans la sphère citoyenne. Au départ, pour plusieurs résidentes, la notion même de citoyenneté est peu évocatrice, comme en témoigne cette intervenante.

« Sinon ce que je fais beaucoup quand on ouvre le dossier, je leur demande « c'est quoi pour toi l'aspect citoyenne, qu'est ce que tu comprends? » Mais souvent elles ne savent pas trop, alors je les ramène à la responsabilité citoyenne, je me respecte alors je respecte les autres. » (Intervenante # 1, juillet 2008)

Elles sont toutefois quelques-unes à évoquer explicitement le besoin de s'impliquer dans des activités sociales ou récréatives ou dans des instances de prise de décision dans le milieu de vie, de créer une solidarité, de développer des projets collectifs ou, comme le résume l'une d'entre elles de « faire bouger les choses » à MAP.

« Je voulais amener un peu du mien pour améliorer les choses, donner mon opinion. » (Line, décembre 2007)

« Je venais aussi pour briser l'isolement, rencontre d'autres mères qui vivaient la même situation, mais pas juste parler pour parler, être impliquée dans quelque chose. » (Adeline, décembre 2007)

1- Des expériences d'implication dans la vie collective de MAP et auprès de ses partenaires immédiats

Les deux tiers d'entre elles ont posé une action dans la sphère citoyenne, s'impliquant à des degrés divers dans la collectivité de MAP, au CPE ou, quoique plus rarement, à l'extérieur de la ressource. Ces femmes ont participé à une activité d'animation du milieu, se sont impliquées dans le comité de résidentes ou au conseil d'administration de MAP et du CPE, ont fait des expériences d'animation de groupe ou témoigné de leur expérience auprès de visiteurs intéressés, dans les médias et dans les rencontres d'information pour les futures résidentes.

Le niveau d'implication à la vie collective est très variable. À une extrémité se trouvent cinq résidentes (sur 15) qui n'ont participé qu'aux rencontres de groupe obligatoires. Parce qu'elle est obligatoire, la participation à ces rencontres peut difficilement être considérée comme un passage à l'action dans la sphère citoyenne. On peut penser que, pour celles dont la participation se résume à une assistance muette, les acquis dans la sphère citoyenne restent très limités. Cela n'exclut pas certains apprentissages : les intervenantes rapportent que la participation à ces comités a favorisé une meilleure connaissance des règles de communication et du fonctionnement en groupe tout en permettant de s'affirmer dans la relation aux autres.

À l'autre extrémité, nous retrouvons un noyau de quelques femmes qui ont été très actives à MAP s'impliquant dans plusieurs des activités mises en place par l'équipe d'intervention ou développant elles-mêmes des projets collectifs dont elles prennent la charge.

2- Des démarches pour défendre ses droits et régulariser son statut socio-judiciaire

Au cours de la période de référence, près de la moitié des résidentes sont passées à l'action pour défendre leurs droits et régulariser leur statut socio-juridique. Les situations sont très diverses: négociations pour la garde des enfants, statut d'immigration, rapports à la DPJ, dettes. Ces passages à l'action peuvent être attribués à certaines dimensions de l'intervention: démarches de conscientisation, recherche et partage d'informations, soutien moral et surtout à l'accompagnement physique sur les lieux de rendez-vous où les intervenantes jouent un rôle de médiatrices.

Ces expériences ont favorisé une meilleure connaissance de leurs droits, des règles de communication et du fonctionnement en groupe. Pour certaines, l'implication à MAP a permis de s'ouvrir à de nouvelles expériences telles que prendre la parole, faire une présentation ou animer un groupe. De nouvelles compétences qui, sont susceptibles de contribuer à l'employabilité des résidentes. Elles notent par exemple que certaines résidentes ont pris conscience des conséquences de leurs gestes sur autrui et de l'importance de poser des actions pour le bien-être collectif.

Si la méthodologie retenue pour cette évaluation commande beaucoup de prudence dans l'interprétation des données, le suivi continu de la pratique qui s'est développé à MAP nous permet à tout le moins de proposer une hypothèse plausible du processus de production des effets. Les changements qu'il nous a été permis d'observer dans la trajectoire d'un échantillon de résidentes résultent de la conjugaison d'actions sur le milieu de vie et de soutien au parcours d'insertion.

1 - Les actions structurantes sur le milieu de vie

En favorisant l'accès au logement, au CPE, à l'école et au travail, le projet MAP offre en soi des ancrages importants à la citoyenneté. Le fait de pouvoir vivre seule en logement avec un enfant a permis à certaines de faire l'apprentissage de la responsabilisation par rapport au paiement du loyer, de la gestion de leur budget et de l'entretien de leur logement, un premier pas dans le développement de la citoyenneté. Dans certains cas, cela a également permis de prendre une distance par rapport à un réseau social négatif ou trop envahissant. La proximité offerte par le complexe immobilier et la cour extérieure (l'été) a également permis l'émergence d'une dynamique de relations sociales et d'entraide qui est toutefois restée informelle et organisée autour de petits groupes restreints. Enfin, l'inscription de l'intervention dans le contexte d'un milieu de vie a favorisé l'introduction de mécanismes de prise en charge de leur milieu. La proximité du CPE a permis d'offrir un service de garde le soir pour permettre la participation aux activités formatives.

2 - Les activités de soutien à la participation sociale

Le cadre de référence de MAP met l'accent sur la solidarité, la prise de parole, la défense des droits, la participation sociale et le développement de la citoyenneté. Cette approche s'est traduite en actions concrètes dont certaines sont à l'origine des avancées de résidentes dans l'axe social et citoyen. L'équipe d'intervention a joué un rôle positif sur ce plan en créant des occasions de participation citoyenne dans le milieu de vie à MAP, en suscitant la participation des résidentes aux instances décisionnelles de MAP, en incitant les résidentes à développer et prendre en charge des projets collectifs, en offrant un soutien au fonctionnement des comités et en y intégrant des procédures et des mécanismes démocratiques. L'introduction d'une dynamique de participation sociale dans la ressource résidentielle - une des pierres angulaires du processus d'*empowerment* - reste une des grandes forces du modèle d'intervention qui s'est développé à MAP.

3 - Le relais aux ressources de la communauté

Il ressort très clairement de nos données que l'accent mis sur le relais personnalisé aux ressources de la communauté dans des situations particulières et surtout l'accompagnement physique dans ces ressources a favorisé une meilleure connaissance des ressources et une plus grande ouverture à utiliser les services qui y sont offerts.

Émilie

À son arrivée, Émilie se démarque des autres femmes par son attitude réservée. Son réseau social est très limité et sa famille, bien que présente autour d'elle, n'est pas d'un

grand support ni d'une grande stimulation. En situation d'interaction, Émilie est gênée, a tendance à se dévaloriser et dit parfois se sentir « différente » se décrivant même comme « n'étant pas une fille de gang, une fille de groupe », certaines limites intellectuelles pouvant expliquer sa faible estime d'elle-même. Par contre, elle se définit comme une personne très généreuse qui « aime rendre service » dans des situations plus personnelles lorsque nécessaire. Au départ, le travail en lien avec la dimension sociale n'est pas une priorité, puisque l'objectif est plutôt de miser sur la gestion de ses différentes problématiques personnelles et d'enclencher une réflexion autour de sa réorientation. Il s'agit en premier lieu de l'outiller pour qu'elle sache où aller chercher de l'aide. L'une de ses forces est sa volonté et sa motivation, nécessaires pour s'impliquer dans son nouvel environnement de vie qui lui offre, tout comme à son jeune enfant, les ressources nécessaires à son avancement.

Les encouragements, le soutien, les références personnalisées et les accompagnements forts nombreux de son intervenante auprès d'instances administratives ou médicales, de même que les changements positifs dans sa trajectoire socio-professionnelle, ont contribué à maintenir la persévérance de cette résidente. Elle est maintenant en lien avec un réseau de ressources et détient la connaissance nécessaire pour se tourner vers l'une ou l'autre d'entre elles en cas de problème.

Après deux ans passés à MAP, fière de se voir évoluer positivement, Émilie se surprendra à s'impliquer dans quelques actions bénévoles grâce aux encouragements de son intervenante, qui saura l'amener tout doucement à trouver une forme d'implication lui correspondant: des actions individuelles plutôt que collectives. Ainsi, s'occuper de la cour, tondre le gazon, distribuer des invitations ou d'autres actions de ce genre seront agréablement comblées par cette mère.

Mais sa plus belle réalisation est d'avoir réussi à prendre la parole lors d'une rencontre de groupe. Ce détail prend pour Émilie tout son sens, puisqu'il contribuera à renforcer sa confiance en elle.

On retiendra d'Émilie son ouverture et son volontarisme face à l'aide qui lui est proposée, tant pour elle que pour son enfant, une ouverture qui lui permettra de devenir plus forte, comme le mentionne son intervenante :

« C'est des pas de géant. Puis l'affirmation aussi. Elle prend tout, elle est ouverte à tous les services. Et aujourd'hui je dirais qu'on dirait un enfant à qui on a donné des outils pour devenir plus fort. »

Sophie

D'une grande timidité, cette résidente arrive à MAP sans désir particulier de se mêler aux autres résidentes. Avec son enfant, elle vit en vase clos, se décrivant elle-même comme « *anti sociale* ». Elle sait qu'elle peut compter

sur la présence de sa famille proche, d'un bon réseau d'amis et sur son nouveau conjoint, qui la supporte. Elle n'émet pas d'objectifs particulier en lien avec la dimension sociale et citoyenne.

À son arrivée, elle a plusieurs problèmes personnels à régler et les premiers mois seront consacrés à y travailler. La référence, mais surtout l'accompagnement de son intervenante auprès d'une travailleuse sociale du CLSC, ont largement contribué à ce qu'elle réalise cette démarche et entame une thérapie pour guérir ses « *bobos du passé* ».

Puis, quelques mois après son arrivée, après avoir passé l'hiver enfermée chez elle, lors des premiers jours du printemps et sur un coup de tête, elle pose sa candidature pour un poste au CA de MAP. Cette initiative, qui surprend même son intervenante qui n'est pas au courant, n'aurait pas vu le jour si Sophie ne s'était pas sentie en confiance dans sa relation avec son intervenante et dans l'environnement dans lequel elle vit depuis plusieurs mois déjà. Les accompagnements dont elle a bénéficié auprès d'instances légales et médicales sont des acquis qui l'ont renforcé et qui ont eu comme impact, comme elle le dit : « *de débouler dans toutes les autres sphères de ma vie* ». Elle dit « *avoir vu le jour* », se sentir fière de la personne qu'elle est devenue et avoir plus confiance en elle.

L'environnement qu'offre MAP peut donc être un moteur à la concrétisation d'initiatives improbables puisqu'il a su offrir à Sophie l'occasion d'améliorer ses capacités et habiletés sociales.

« *Juste de parler à des gens, jamais j'aurai fait ça en arrivant ici, juste d'ouvrir mes rideaux. Tu vois l'année dernière je ne suis presque pas sortie de l'hiver, je déteste l'hiver, j'amenais jamais mon fils dehors. Mais cette année, je suis sortie dehors tout le temps et mon intervenante me disait : 'je te reconnais plus' moi aussi, je disais, 'je me reconnais pas'.* »

Sarah

Forte d'une expérience d'implication de longue date, cette résidente arrive à MAP avec son tout petit bébé. Bien que les premiers mois soient consacrés à l'adaptation à la ressource et à son bébé (qui n'a pas encore de place à la garderie), elle est déterminée, dès qu'elle le pourra, à « *faire bouger les choses à MAP* ». Elle se veut prudente dans son implication, car des expériences antérieures ont déjà eu raison d'elle et l'ont menée à l'épuisement. Elle, qui a une santé fragile, ne veut surtout pas se brûler mais, elle a tendance à attendre de toutes les autres personnes impliquées dans un projet la même intensité d'engagement qu'elle : « *je ne suis pas capable d'être impliquée avec du monde qui se donne pas autant que moi* ».

Très rapidement elle trouvera donc à MAP le contexte idéal pour faire valoir ses idées, faire connaître ses centres d'intérêts et partager ses connaissances. Les intervenantes soulignent d'ailleurs l'importance d'une personnalité de ce type pour jouer un rôle mobilisateur auprès d'autres résidentes.

« *(Sarah elle est) très présente, c'est la mère qui est toujours prête. Elle est vraiment partout et elle est bonne. Elle amène vraiment une autre vision.* »

C'est alors, sans surprise, qu'on verra très rapidement Sarah s'impliquer auprès de diverses instances décisionnelles que le projet propose : le CA de MAP dans lequel elle est reconnue pour ses « *bonnes idées, (...) et les choses très concrètes (qu'elle y apporte)* » et aussi le CA du CPE.

Renforcée par le fait que d'autres femmes partagent les mêmes centres d'intérêts qu'elle, elle mettra sur pied le comité environnement, axé sur le compostage, qui lui tient à cœur. Dans la foulée, elle souhaite aussi « repartir » le comité des résidentes qui perd de l'élan. Son attitude est valorisée par l'équipe d'intervention, pour qui elle est considérée comme un modèle, un exemple pour les autres femmes de la ressource. Son intervenante dira d'ailleurs l'avoir aidée, mais reconnaitra que « *tout le mérite lui revient* ».

Ce point est confirmé par Sarah, qui dit ne rien attendre des intervenantes sur ce point, si ce n'est des conseils et des encouragements pour mettre sur pied ses projets. Selon elle, cela relève de son entière responsabilité et elle se montre, deux ans plus tard, toujours prête pour initier des projets au sein de la structure.

Qu'est-ce que MAP ?

Situé dans l'arrondissement Ville-Marie, le projet MAP propose une action concertée, multicibles et multistratégies, afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de femmes chefs de famille monoparentale avec un enfant 0-5 ans et vivant en contexte de vulnérabilité. Dans le but d'améliorer les conditions de vie de la famille et d'assurer le développement optimal des tout-petits, MAP Montréal offre un environnement favorable à la réussite de la démarche d'insertion de la mère. Cet environnement est composé de trois volets, tous intégrés sur le site de MAP et offerts en partenariat avec des organismes spécialisés :

Volet 1 : Un service de soutien individuel et de groupe permettant à la participante d'acquérir les compétences nécessaires dans les différents aspects de sa vie;

Volet 2 : Des logements provisoires abordables qui assurent une qualité de vie et des conditions économiques et sociales favorables au succès de la démarche;

Volet 3 : Une priorité pour des places en garderie à 7 \$ par jour pour faciliter à la fois le développement harmonieux de l'enfant et la réussite de la démarche personnelle de la mère.

Depuis avril 2007, une équipe de recherche suit et documente le déroulement et les retombées du projet sur les résidentes et leurs enfants. Ce dépliant présente des résultats préliminaires de cette étude.

La recherche a été rendue possible grâce au soutien financier de la fondation Lucie et André Chagnon et à celui du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives locales).

Pour nous joindre :

MAP Montréal

514-282-1882

info@mapmontreal.org

Équipe de recherche

514-896-3498

genevieve.turcotte@cjm-iu.qc.ca



Déjà parus dans la série (disponibles sur www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/recherche)

1 : *Portrait de groupe. Les résidentes à MAP Montréal (Décembre 2008)*

2 : *Les résidentes à MAP Montréal : Où en sont-elles dans leur projet socioprofessionnel (Avril 2009)*

3 : *Les résidentes à MAP Montréal : Les effets dans la sphère scolaire et professionnelle (Février 2010)*